

Observations préliminaires sur le Sillon de Talbert

André Meynier

Citer ce document / Cite this document :

Meynier André. Observations préliminaires sur le Sillon de Talbert. In: Annales de Bretagne. Tome 60, numéro 1, 1953. pp. 141-147;

doi : <https://doi.org/10.3406/abpo.1953.1916>

https://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1953_num_60_1_1916

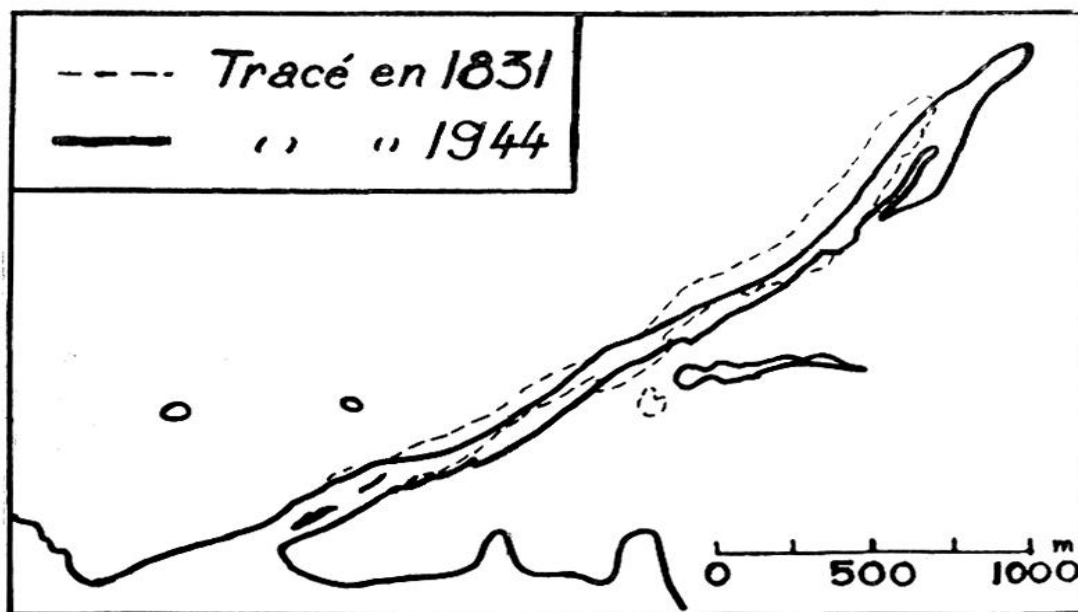
Fichier pdf généré le 23/07/2021

5° Dans son dernier paragraphe, M. Le Quer cite entre guillemets (sans préciser la référence) mon expression « érosion marine sélective », pour nier qu'une telle érosion se produise entre Gavre et Quiberon. En recherchant dans mes publications, je trouve cette expression employée à propos de la baie d'Audierne (3), mais non pas de Quiberon. Ce qu'il y a entre Quiberon et Gavre, c'est une irrégularisation du rivage, comme je l'ai dit et le maintiens, sans autre modification ou adjonction à ce que j'ai écrit en 1948 que ce que je tiens de M. Dyèvre, et aussi de M. Bernier (4), à propos de Penthièvre.

André GUICHER.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LE SILLON DE TALBERT

Simple observations préliminaires résultant d'une unique exploration, et de la confrontation de cartes et photogra-



Sillon de Talbert

(3) *Information Géographique*, mai-juin 1949, p. 99, ligne 25.

(4) *Ibid.*, p. 99, note 10.

phies : expérience suffisante pour révéler le très grand intérêt du sujet et inciter à des études plus approfondies. La brièveté de la bibliographie antérieure nous pousse à publier ces quelques notes, quelque'insuffisantes qu'elles soient.

Le sillon de Talbert est une langue de terre de 2 km. 850 de longueur, se réduisant à moins de 60 mètres de largeur aux plus fortes marées, et parfois coupée même par celles-ci, au moins en deux endroits, à environ 500 mètres de sa naissance. Le mot *sillon* est donc pris dans son sens traditionnel en vieux français (dos de terrain) et non dans le sens moderne de *raie en creux* (1). Il forme l'extrémité N.-E. de la commune de Pleubian (Côtes-du-Nord), et barre au N.-O. la baie où se jette le Trieux, limitée à l'est par l'île de Bréhat. On remarque son orientation S.O.-N.E., conforme aux directions varisques fréquentes dans le Nord de la Bretagne. Dans sa région même il apparaît strictement parallèle à la partie inférieure de la ria du Trieux et à la limite des affleurements rocheux à l'ouest et à l'est de la ria de Tréguier. On sera donc amené à ne pas négliger les facteurs structuraux, lorsqu'il s'agira d'expliquer son existence.

En réalité cette direction est aussi perpendiculaire à la houle de nôroit, considérée comme la plus fréquente sur ces côtes. Et comme on ne voit nulle part de substratum rocheux on peut songer aussi à une origine plus purement maritime.

Il est constitué de sables et de galets. Sur la plus grande partie ne sont visibles que les galets. Cependant dès qu'on les écarte quelque peu, on voit qu'ils reposent sur une couche plus complexe de sables et graviers mélangés. Des tranchées ouvertes dans l'île Blanche voisine montrent à deux mètres de profondeur un substratum entièrement sableux. Mais cela ne suffit pas à en déduire une structure analogue pour le sillon. Cependant, à deux endroits, le sable forme la surface et ne laisse voir que peu ou pas de galets : dans une dune sise à 250 m. de la naissance et dans la première courbe concave, 250 m. plus loin.

(1) Cf. BAULIG. *La perche et le sillon*. Mélanges offerts à Ernest Hoepffner, 1949, p. 139-149.

Le sillon peut se diviser en plusieurs sections :

a) sur 250 m. environ une levée presque rectiligne amorçant une très légère concavité formée de sables et galets, de profil à peu près symétrique, dépassant d'un mètre environ le niveau de la marée de 95 (coefficient réalisé par la marée ayant immédiatement précédé notre visite). Le bord nord-ouest, face au large, est façonné en croissants de plage assez irréguliers, de l'ordre de 10-12 mètres de longueur (2), dont les cornes sont uniquement formées de galets et les creux uniquement de sables.

b) une dune d'environ 120 mètres de longueur, couronnée par des lits de graviers à 3 mètres environ au-dessus des plus hautes mers. La dune est attaquée du côté du large, et ces graviers, formant couronnement solide, donnent une petite corniche. Au contraire la pente descend régulièrement vers le S.-E., donnant ainsi à la dune un profil dyssymétrique accentué par l'absence d'oyats sur la partie érodée. Comme à Beg-en-Dorchenn, il semble raisonnable d'attribuer ces galets à la transgression dunkerquienne.

c) une première section concave d'environ 900 mètres de corde et une trentaine de mètres de flèche. La partie la plus rentrée, légèrement plus proche de la dune (b) que du saillant suivant, est la section la plus basse du sillon. Elle révélait lors de notre passage qu'elle avait été coupée en deux endroits lors de la marée précédente; ailleurs des lits de goémon d'épave témoignaient qu'elle avait été submergée sur plusieurs dizaines de mètres de longueur au cours d'une marée plus ancienne (sans doute celle du 26 mars de coefficient 112). Cette section est uniquement formée de sables sans galets et ne montre aucun croissant de plages. Ceux-ci réapparaissent vers la fin de la concavité, en même temps que les galets tapissent de nouveau tout le sillon, dont l'altitude s'élève très lentement vers le N.-E.

d) une deuxième section concave d'environ 1.300 mètres de corde et 100 mètres de flèche. Elle se divise elle-même en

(2) Nous adoptons naturellement les définitions de A. GUILCHER (Bulletin de la Société Géologique de France, 1949, 24 janvier) puisqu'il a été le premier auteur français qui ait attiré l'attention sur ces phénomènes.

deux sous-sections. La première environ la moitié de la longueur continue les caractères précédents, mais avec une altitude légèrement croissante et une dissymétrie plus poussée : un flanc abrupt au-dessus de la ligne des plus hautes mers au N.O., une descente douce au S.E. bien que encore nettement séparée du niveau des plus hautes mers (fig. 2 A).

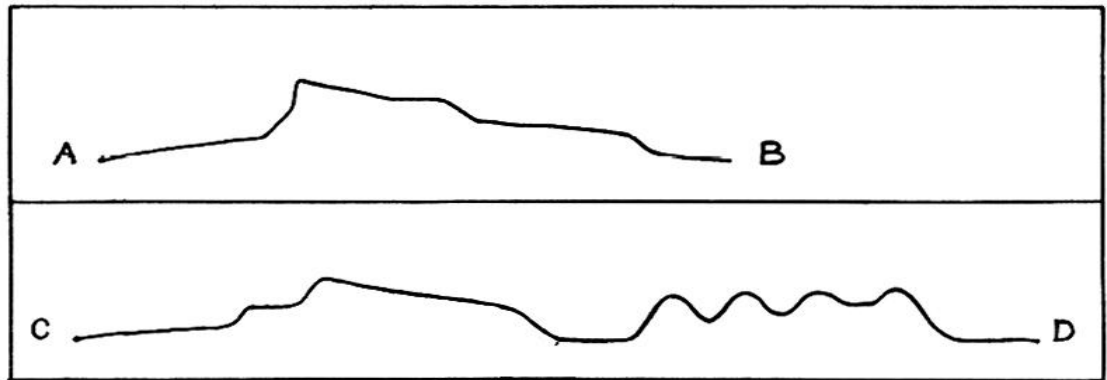


Fig 2 - Profils (approximatifs) du Sillon de Talbert

On remarque en outre que, sur quelques centaines de mètres dans la partie la plus creuse de la concavité, les croissants de plage deviennent beaucoup plus petits, 3 mètres de longueur environ.

La deuxième sous-section est la plus curieuse du sillon. Son épaisseur devient plus grande car une sorte de fuseau s'accolle, à l'est, à la levée principale donnant une largeur

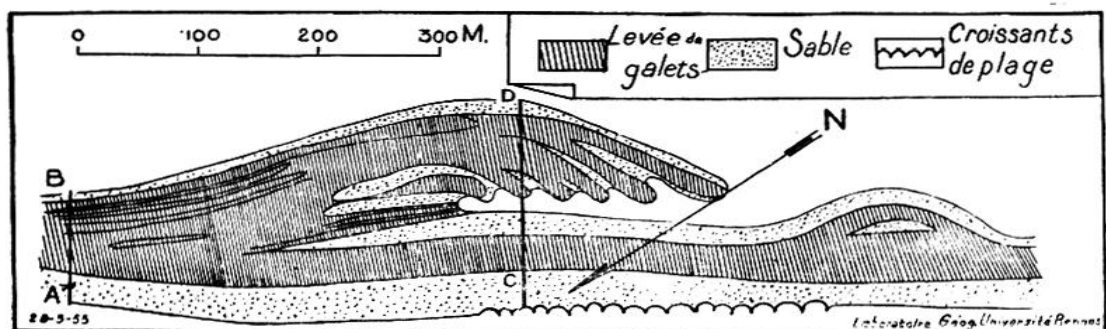


Fig 3 - Le grand renflement du Sillon de Talbert

totale de 170 mètres environ (fig. 3). Ce fuseau est constitué de quatre à six levées de galets à peu près parallèles naissant sur le sillon principal, et venant se terminer par des crochets

très obliques sur une sorte de vallée à méandres, dirigée N.E.-S.O. Sur le flanc est de cette vallée chaque levée tombe en pente raide séparée de la suivante par une sorte d'anse garnie d'un peu de sable : l'ensemble pouvant faussement donner l'impression de croissants de plage. La retombée de la levée principale sur la vallée à méandres (dont la profondeur est d'environ 10 mètres et qui assèche entièrement jusqu'à mi-marée) se fait en pente douce (profil 2 C-D). La dissymétrie de la levée principale s'atténue. Les croissants qui la bordent à l'ouest redeviennent plus grands (ordre de grandeur de 8 mètres de longueur). A l'extrémité sud de la vallée interne, un deuxième fuseau beaucoup plus petit s'accroche à l'est à la levée principale mais contrairement aux précédents il s'embranchement sur elle aux deux extrémités isolant simplement une minuscule dépression fermée de 10 mètres de long et 2 de large (exagérée sur le croquis 3).

c) une dernière section de 300 mètres de long se retournant en une amorce de crochet.

En avant de ce sillon s'étend une série de fonds rocheux découvrant à marée basse et piquetée d'îlots extrêmement abrupts aux flancs verticaux ; le plus remarquable est indiqué sur la carte d'état-major (Men Bras). Chacun de ces rochers est relié au sillon par une traînée de galets, soit dernier vestige de tombolos attaqués, soit au contraire amorce « en queue de comète » de tombolos futurs. Le sillon abrite une longue anse au milieu de laquelle s'élève une levée de sables et galets analogues, l'île Blanche, mais celle-ci est oblique par rapport au sillon principal.

Les enseignements que l'on peut tirer de ces diverses constatations peuvent se synthétiser ainsi :

a) croissants de plage : liés aux galets, absents sur le sable, dimensions minima dans les concavités. Une photographie aérienne prise le 15 mai 1948 nous a montré des croissants nettement plus grands que ceux que nous avons observés (13 mètres en moyenne et maximum de 30 dans la section d) mais a révélé la même différence entre sections saillantes et concaves.

b) levées de galets. Les levées de la section *d* situées sur le flanc interne se sont évidemment créés par adjonctions successives et allongements progressifs vers l'intérieur de l'anse (fig. 3). Donc la levée naît au large et se propage vers l'intérieur.

c) Cette idée serait peut-être applicable à la levée principale puisque son altitude décroît de l'extrémité à la naissance. Mais d'autre part la dissymétrie générale suggère un recul, vers le S.E., de l'ensemble du sillon, attaqué au N.-O.

Nous avons recherché dans les documents si ce recul pouvait être confirmé. Nous disposons pour cette confrontation de la carte marine de 1831 dressée au 1 : 45871, de la première édition (1850) de la carte d'état-major, de la révision de 1895 de la même carte, de la carte dressée par photorestitution par l'armée de l'air américaine en 1944, et d'autre part de la photographie aérienne française à l'échelle approchée de 1 : 25.000. Nous avons reporté sur la fig. 1 le tracé, réduit à la même échelle, qu'il est permis d'en tirer. L'imprécision relative de la carte ancienne, l'imperfection inhérente à la déformation de la photographie aérienne, ne permettent pas une rigueur absolue. Des écarts de moins de 45 mètres (1 mm sur la carte marine) devront être considérés comme peu probants. On est malgré ces réserves conduit à quelques constatations primordiales :

1) De 1831 à 1944 l'ensemble du sillon a reculé du N.O. vers le S.E., sauf près de la naissance et vers le milieu. On peut chiffrer de 80 à 100 mètres ce recul.

2) mais il semble n'avoir commencé qu'après 1895. En effet la comparaison des documents de 1831 et 1895 indique une stabilité quasi parfaite, à moins que la carte de 1895 n'ait aveuglément reproduit les contours de celle de 1831.

3) L'épaisseur du sillon a peut-être diminué, mais l'évaluation en est difficile.

4) une sorte de saillant sur le flanc interne, indiqué sur les documents de 1839, 1850 et 1895 a presque complètement disparu aujourd'hui.

5) La dune (b) était en 1830 d'au moins 150 mètres plus longue qu'aujourd'hui vers le N.E. : à l'endroit où elle s'étendait se trouve maintenant la section la plus basse, la plus incurvée et la plus menacée de rupture du Sillon. Nous devons en conclure à la disparition par érosion d'environ le tiers de la dune.

6) L'extrémité (section e), recourbée en amorce de crochet, n'existe sur aucun document antérieur à 1944. C'est donc un trait récemment acquis de la topographie. La longueur totale du sillon en a été augmentée d'environ 250 mètres ; donc ici, le sillon s'agrandit vers l'aval.

7) L'île Blanche s'est déplacée et a changé de forme : son extrémité S.O. a reculé vers l'Est d'environ 130 mètres. Sa forme a changé. Le squelette rocheux qui, sur la carte géologique, marque son extrémité S.O. n'est plus visible. En revanche, une longue flèche E.O. va se perdre insensiblement sous la mer à plus de 600 mètres à l'est, se recourbant légèrement vers le sud.

Ainsi la région du sillon de Talbert révèle de profondes et assez rapides modifications du littoral. L'essentiel paraît être dû à un double mouvement : la houle de noroît fait reculer l'ensemble du sillon vers le S.E. à une vitesse de 0 m. 5 à 1 m. 5 par an ; le recul plus rapide se fait au détriment d'une dune dépourvue de galets. Ce mouvement s'accompagne d'une accentuation des concavités, de l'allongement et du retournement en crochet de l'extrémité (sans doute depuis qu'elle n'est plus appuyée à un banc rocheux). En même temps des phénomènes complexes difficiles à définir provoquant la naissance sur son bord interne de levées successives et le déplacement rapide de l'île Blanche vers le N.E. Seules des mesures précises de détail pourront remplacer ces remarques par des certitudes.

André MEYNIER.